

Zeitschrift:	Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber:	Visarte Schweiz
Band:	- (1946)
Heft:	9
Artikel:	Pages de France : un grand architecte français le tricentenaire de Mansart
Autor:	Mousset, Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-626326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES
ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

A.G.
BELLINZONA
JÄHRLICH 10 NUMMERN
10 NUMÉROS PAR AN
Nº 9
NOVEMBER 1946
NOVEMBRE 1946

Assemblée extraordinaire des délégués.

L'assemblée extraordinaire des délégués, prévue par l'assemblée générale d'Aarau, a été convoquée pour le 7 décembre à Berne, avec l'ordre du jour suivant:

1. Election du comité central.
2. Propositions du président central pour un nouveau mode d'exposition à l'exposition générale en 1948.
3. Divers.

Le comité central.

Ausserordentliche Delegiertenversammlung.

Die von der Generalversammlung Aarau vorgesehene ausserordentliche Delegiertenversammlung ist auf den 7. Dezember in Bern einberufen worden. Die Traktanden sind:

1. Wahl des Zentralvorstandes.
2. Vorschläge des Zentralpräsidenten zu einem neuen Ausstellungsmodus der Gesamtausstellung 1948.
3. Verschiedenes.

Der Zentralvorstand.

Pages de France

Un grand architecte français le tricentenaire de Mansart.

La France a commémoré récemment le treizième centenaire de la naissance du grand architecte Jules Hardouin Mansart par une série de manifestations artistiques dont les plus remarquées ont été une exposition des plans de cet architecte à la Bibliothèque nationale et la représentation d'une pièce de Molière dans la Galerie des Glaces de Versailles.

C'est, en effet, à Versailles que Mansart a conquis ses titres à l'immortalité. Il a créé le grandiose décor que représente la façade occidentale du Palais et travaillé pendant trente ans à réaliser les dessins de Louis XIV. Son architecture est la plus parfaite expression du règne: on y trouve l'empreinte d'ordre et de majesté que porte la pensée du siècle.

La façade de Versailles est un des chefs-d'œuvre de l'architecture mondiale: son splendide développement surplombant des parterres étages, ses ailes en retrait constituent un ensemble maintes fois imité, jamais égalé. On retrouve l'influence de l'œuvre de Mansart dans toute l'Europe: sur les bords du Rhin, à Bonn, à Coblenz, à Manheim; dans le Wurtemberg, au château ducal de Stuttgart; en Prusse, à Postdam; en Autriche, à Schoenbrunn; en Bavière où Louis II fit éléver, à Herrenchiemsee, un Versailles en toc où le marbre et remplacé par le stuc, le bronze par le zinc ou le bois doré. L'architecture de Mansart a de même inspiré les plans des châteaux scandinaves: on peut l'évoquer en Suède, à Drottningholm et au palais royal de Stockholm. On en trouve le reflet dans les somptueuses résidences des tsars, des grands seigneurs russes, polonais ou hongrois. Ce n'est pas seulement l'ordonnance du palais de Versailles qui a fait école, ce sont aussi les autres créations de Mansart dans l'ombre de ce palais. Le Grand Trianon a inspiré le château de Jaegersburg dans la principauté de Deux-Ponts, et l'Orangerie de Bayreuth.

Pour les Parisiens, la pensée architectonique de Mansart revit surtout dans le dôme de l'église des Invalides et dans l'ordonnance de la place Vendôme.

Le dôme des Invalides passe pour une des réalisations les plus heureuses de l'art français. Il constitue, par son unité et sa simplicité, un ensemble d'une incomparable majesté; de l'harmonie parfaite des trois ordres d'architecture et de cette coupole dorée se dégage une impression de puissance et de logique où il est permis de voir le type de la beauté classique.

Quant à la place Vendôme, que connaissent tous les étrangers qui ont visité Paris, ne serait-ce qu'une seule fois, elle constitue un cadre peut-être un peu monotone, mais d'une indéniable grandeur. Louis XIV avait rêvé de réunir autour de cette place les académies, les bibliothèques, les hôtels des ambassadeurs et la Monnaie. Ce plan ne fut jamais réalisé; la place dut être habitée par des particuliers, qui trouvèrent (et qui trouvent encore) la disposition de cet immense octogone à cent dix arcades peu propice à un aménagement du confort intérieur. La place n'en est pas moins, aujourd'hui encore, un des ensembles architecturaux dont la capitale tire le plus de fierté.

Sur la personnalité de Mansart, nous possédons un témoignage de première main; celui du duc de Saint-Simon. Le célèbre mémorialiste avait été très mal logé à Versailles: il avait gardé de ce souvenir une profonde aversion pour le palais et un ressentiment personnel à l'égard de son architecte. Aussi nous a-t-il légué de celui-ci un portrait peu flatteur: « C'était un grand homme, bien fait, d'un visage agréable et de la lie du peuple, mais de beaucoup d'esprit naturel, tout tourné à l'adresse et au désir de plaisir, sans toutefois qu'il se fût épuré de la grossièreté contractée dans sa première condition ».

D'après Saint-Simon, la suprême habileté de Mansart était de montrer à Louis XIV des plans incomplets, mais aisément déchiffrables et dont le développement se laissait deviner. Le Roi faisait les suggestions qui s'imposaient et Mansart, affectant de s'extasier, clamait qu'il n'aurait jamais trouvé de pareilles idées lui-même. Cette propension à la flatterie est évidemment peu louable; elle ne diminue en rien le talent de l'architecte.

Elle lui valut d'ailleurs les railleries et les brimades des courtisans. Mansart avait construit un pont sur l'Allier à Moulins. Un gentilhomme qui venait de ce pays étant mis en présence du roi, Mansart poussa celui-ci à demander des nouvelles du pont, dans l'espérance d'obtenir quelque compliment. — Le pont? dit le gentilhomme. Je n'en ai rien su depuis mon départ. Mais je suppose qu'il est maintenant à Nantes. — Non, dit le roi, je vous parle du pont de Moulins. — Précisément, sire: le pont s'est effondré la veille de mon départ et il est parti à vau-l'eau.

Ce sont là les petites déconvenues d'un grand homme. Mansart n'en reste pas moins l'un des génies les plus représentatifs du goût français au temps où celui-ci s'imposait au monde entier.

Albert MOUSSET.

(Communiqué par l'Ambassade de la République française en Suisse).